



Une histoire de confiance  
A matter of trust



## Aires de jeux

Une inspection sous accréditation pour renforcer la sécurité des enfants

Soucieuses d'améliorer la qualité de vie de leurs habitants, de nombreuses communes choisissent de mettre en place des aires collectives de jeux. Elles doivent être régulièrement inspectées afin de vérifier leur conformité aux exigences de sécurité fixées par la réglementation. **Avoir recours à une inspection sous accréditation contribue alors à renforcer la sécurité des enfants.**



## LE SAVIEZ-VOUS ?

### QUELLES SONT LES OBLIGATIONS À RESPECTER ?

Les aires collectives de jeux ne doivent pas présenter de risque pour la sécurité et la santé des enfants. Des contrôles périodiques obligatoires sont donc régulièrement réalisés pour s'en assurer. L'exploitant d'une aire collective de jeux a l'obligation de tenir à la disposition des agents chargés du contrôle un dossier à jour permettant de prouver sa bonne gestion. Outre les rapports de réception des installations sur site, ce dossier doit contenir les documents attestant que les interventions d'entretien et d'inspection régulières de l'aire de jeu et de ses équipements sont bien effectuées conformément à la réglementation.

En cas d'accident, la personne ou la collectivité en charge de la gestion ou de l'entretien de l'aire de jeux peut être déclarée pénalement responsable. S'appuyer sur des organismes accrédités, dont la compétence technique est ainsi reconnue, pour réaliser les contrôles périodiques obligatoires permet de limiter le risque de voir sa responsabilité pénale engagée.

### POURQUOI FAIRE APPEL À UN ORGANISME D'INSPECTION ACCRÉDITÉ ?

Avoir recours aux services d'un organisme accrédité permet de :

- Renforcer la sécurité des enfants sur les aires collectives de jeux
- Réduire les coûts du fait de la mise en œuvre d'un entretien et d'une maintenance adaptés
- Réduire le risque, en cas d'accident, d'engager la responsabilité pénale de la collectivité.

### COMMENT VÉRIFIER QUE L'ORGANISME D'INSPECTION BÉNÉFICIE D'UNE ACCRÉDITATION POUR CONTRÔLER LES AIRES DE JEUX ?



Vous pouvez lui demander l'attestation d'accréditation et l'annexe technique associée prouvant qu'il bénéficie bien d'une accréditation pour effectuer ce type d'inspection. Vous pouvez vérifier directement sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr) l'exactitude des informations transmises à partir du numéro d'accréditation qu'il vous a communiqué.

**Si vous souhaitez que le contrôle de l'aire de jeux soit réalisé sous accréditation, il est impératif de le demander expressément à votre fournisseur avant la contractualisation.** La marque d'accréditation ci-contre figurera alors sur le rapport d'inspection qui vous sera remis.

### LE COFRAC ET L'ACCRÉDITATION, KÉSAKO ?

Délivrée en France par le Comité français d'accréditation (Cofrac), l'accréditation reconnaît et atteste les compétences et l'impartialité des organismes de contrôle (laboratoires, organismes de certification ou d'inspection) dans tous les domaines. Elle est comparable à un processus d'audit, qui intervient comme un second niveau de contrôle. Chaque accréditation a une portée spécifique, c'est-à-dire un périmètre défini en fonction du secteur et/ou de l'environnement normatif de l'organisme accrédité.

Créé en 1994, le Cofrac est une association privée à but non lucratif. En France, il est l'unique instance nationale désignée et reconnue par l'Etat pour délivrer des accréditations : une activité de puissance publique et d'intérêt général.

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

[linkedin.com/company/cofrac](https://www.linkedin.com/company/cofrac)

[twitter.com/cofrac\\_officiel](https://twitter.com/cofrac_officiel)

[youtube.com/c/CofracFrance](https://www.youtube.com/c/CofracFrance)

